

## **Ordre du jour**

Le conseil municipal se réunira en séance publique, en salle du Conseil (Salle des fêtes Jules Mousseron), sous la présidence de Sandrine GOMBERT, Maire, le **mardi 13 décembre 2022 à 18h30**.

L'ordre du jour est le suivant :

A| Approbation du procès-verbal de la séance du 11 octobre 2022

B| Ratification des décisions

C| Délibérations

I-1 Administration générale

I-1) Commissions municipales - Modifications

I-2) Nouvelles compétences de la CAVM – Énergies renouvelables

I-3) Autorisation de signature – Marché transport scolaire

II-1 Ressources Humaines

II-1) Recrutement d'un agent contractuel pour remplacement au pôle voirie

II-2) Recrutement d'un agent contractuel – Adjoint au pôle festivités

II-3) Rémunération des journées d'encadrement effectuées par des enseignants dans le cadre des classes de neige

II-4) Remboursement des frais d'élus dans le cadre des classes de neige

II-5) Intégration d'un agent de la commune au sein de la direction numérique et informatique de Valenciennes Métropole

II-6) Convention d'adhésion au service de prévention du CDG59 – Pôle santé au travail

II-7) Mise en place du télétravail

II-8) Régime indemnitaire – Assouplissement en cas d'accident du travail

II-9) Convention financière relative au poste de chef de service de la police pluricommunale

III Finances

III-1) Tarifs municipaux

IV Enfance / Jeunesse

IV-1) Rapport annuel de la Piscine

IV-2) Modification des statuts du Syndicat Intercommunal de Gestion du Centre de Vacances les Grangettes (SIGCVG)

IV-3) Convention d'échange de données relatives aux enfants soumis à l'obligation scolaire avec la CAF du Nord

IV-4) Convention d'Objectifs et de Financement (COF) avec la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) – Subvention de fonctionnement sur fonds spécifiques publics et territoire

V Services Techniques

V-1) Convention de domanialité, de remise d'ouvrages, de gestion et d'exploitation des ouvrages et de leurs équipements participant à l'accessibilité de l'échangeur n°7 de l'A23

V-2) Convention relative aux modalités d'occupation temporaire du domaine public communal, de réalisation d'entretien et d'exploitation des équipements,

V-3) Convention relative aux modalités de réalisation, d'entretien, de gestion et d'exploitation des ouvrages et de leurs équipements,

V-4) Convention pour la pose de matériel de vidéo protection sur un immeuble privé,

V-5) Convention relative à l'attribution du fonds de soutien aux investissements communaux 2021-2026

VI Services Sports / Vie associative

VI-1) Convention NQE

D| Questions diverses/Motion